



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'OISE
Arrondissement de SENLIS

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAMORLAYE

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	29
Quorum = 15 Nombre de présents = 23 Nombre de pouvoirs = 6 Nombre de votants = 29		

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six
Le vingt-sept avril
à vingt heuresle Conseil Municipal de cette Commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel
de ses séances, sous la présidence de M. MOULA N. – Maire

N°52

Date de convocation
14 avril 2026

PRESENTS : M. MOULA N., Mme CARON V., M. GURDALA J-N., Mme CHANI Y.,
M. MARCHAL J-M., Mme PALANIAYE D., M. RESSIAN F., Mme KLOECKNER C.,
M. BARBIER J-M., Mme PENING B., M. CLAYE G., Mme COIGNOUX C., M. LEGUÉ P.,
Mme TESSIER N., M. FACQ J-M., M. PAJKIC N., M. JOUANNE A., Mme CUNNINGTON D.,
M. BEN GHOUZI P-Y., Mme ERNAULT-GAUZENTES E., M. KADDOURI A,
M. ZIMELIOVITCH O., M. LECLERC N.

ABSENTS REPRESENTÉS :

Mme MARCEILLE K-L. par M. CLAYE G.
Mme VERBRUGGHE V. par M. MARCHAL J-M.
M. ROUX M. par M. FACQ J-M.
Mme WILLI F. par M. GURDALA J-N.
Mme SUBERVILLE A. par Mme TESSIER N.
Mme COQUILLARD V. par M. BEN GHOUZI P-Y.

ABSENTS : ---

Secrétaire de séance : Mme PALANIAYE D.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

OBJET : Affectation des résultats 2025 Budget Principal « Ville »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L.2311-5,

COMMUNE

EXERCICE : 2025
AFFECTATION RESULTAT EN
2026

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		3 564 730,14 €		2 462 042,13 €	- €	6 026 772,27 €
Opérations de l'exercice	12 982 501,30 €	13 968 746,74 €	4 187 351,61 €	3 027 970,28 €	17 169 852,91 €	16 996 717,02 €
Totaux	12 982 501,30 €	17 533 476,88 €	4 187 351,61 €	5 490 012,41 €	17 169 852,91 €	23 023 489,29 €
Résultat de clôture (=CA)		4 550 975,58 €		1 302 660,80 €		5 853 636,38 €

Besoin de financement

Excédent de financement

Restes à réaliser

Besoin de financement des restes à réaliser

Excédent de financement des restes à réaliser

Besoin total de financement

Excédent total de financement

au compte 001 investissement dépenses BP 2026

1 302 660,80 € au compte 001 investissement recettes BP 2026

504 953,64 € 14 410,00 €

490 543,64 €

812 117,16 €

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

au compte 1068 Investissement BP 2026, avec émission titre de recette.

4 550 975,58 €

au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2026

Le Compte Administratif 2025 du Budget Ville fait ressortir un excédent de financement de la section d'investissement, après report, de 1 302 660.80 €.

Le Compte Administratif 2025 du Budget Ville de Lamorlaye fait ressortir un excédent de fonctionnement de 4 550 975.58 € qu'il convient d'affecter à la section de fonctionnement du Budget primitif de 2026 au compte 002.

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé de Madame Christine KLOECKNER, rapporteur,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AFFECTE** le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 du Budget Principal de la Ville :
 - Pour la somme de 4 550 975.58 € au compte 002 en section de fonctionnement du Budget primitif de 2026.

LE REGISTRE DÛMENT SIGNÉ,
POUR COPIE CONFORME.

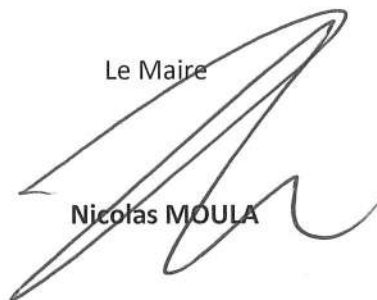
La secrétaire de séance



Danielle PALANIAYE



Le Maire



Nicolas MOULA

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État (article R.421-1 du Code de Justice administrative).